

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 NOVEMBRE 2022

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 27

L'an deux mil vingt deux

Le vingt-neuf novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

OBJET

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET H. DUMOULIN JM. DELANNOY C. RIFF C. MERCIER A. DEVEMY D. RAMEZ V. PORQUET H. LEDOUX JC. REZIGA S. GLINEUR F. COQUELET I. PLOUVIER MP. THUILLET L. BLONDEAU C. DESROUSSEAU C. GRAND G. MONTAY

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 06/12/2022

Etaient excusés : B. MERESSE S. PIROTTE A. AIT BAH A. S. SPOTO B. LE MIGNENT L. PHILIPPE A. MALABOEUF

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 23/11/2022

Procurations respectives à : L. BLONDEAU C. COLLET H. DUMOULIN G. MONTAY G. COLLET D. RAMEZ C. MERCIER

Un scrutin a eu lieu, Véronique PORQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est demandé aux maires des communes de nommer un correspondant incendie et secours au sein de leur conseil municipal. Ce correspondant sera un interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Le correspondant incendie et secours devra informer périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Il est proposé au conseil municipal de nommer Guy COLLET.

Adopté à l'unanimité

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 6 décembre 2022

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI